

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNE DE GUIMPS

2024DEL05b

Annule et remplace la délibération n°2024DEL05

Nombre de membres : L'an deux mil vingt-quatre, le quinze janvier à vingt heures
 en exercice : 11 Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session
 présents : 10 ordinaire à la mairie de Guimps, sous la présidence de :
 Procuration : 1 Madame BAUDOUIN Line, Maire.
 votants : 11
 Date de convocation :
 08/01/2024

Présents 10 : MM. BAUDOUIN Line, BEZIER Marc, BOIZUMEAU Jérémy, BUREAU Jean-Luc, BARATANGE David, GOIMIER Dominique, JODOR Pascal, PIGEAUD Annick, VASSELIN Yannick et ZAPIRAIN Anaïs

Absent ayant donné procuration 1 : Mme COUILLAUD Sylvie, procuration à VASSELIN Yannick.

Mme ZAPIRAIN Anaïs a été élue secrétaire de séance.

OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS 2023 DE LA COMMUNE ET DU LOTISSEMENT

a) Commune

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme Line Baudouin, Maire ;

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 et constaté les résultats ci-dessous ;
 Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	190 785,57 €	373 983,14 €
DEPENSES	203 030,95 €	327 538,88 €
RESULTAT	-12 245,38 €	46 444,26 €

Résultat d'exécution du budget

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice	Résultat de l'exercice = Recettes - dépenses (sans excédent ni déficit reporté) Année 2023	Résultat de clôture = résultat de l'exercice + résultat antérieur 2023	Restes à réaliser dépenses en 2023	Restes à réaliser recettes en 2023	Calcul si besoin de prélèvement (déficit)	Prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant 2024	Excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant 2024
INVESTISSEMENT	55 557,82 €		-12 245,38 €	43 312,44 €	130 457,68 €	23 835,51 €	-63 309,73 €	63 309,73 €	
FONCTIONNEMENT	80 898,63 €	-14 152,54 €	46 444,26 €	113 190,35 €				-63 309,73 €	49 880,62 €
		66 746,09 €	34 198,88 €	156 502,79 €					

BUDGET 2024

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Ligne 001		Ligne 001	43 312,44 €
RAR dépenses	130 457,68 €	RAR recettes	23 835,51 €
		Compte 1068	63 309,73 €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Ligne 002		Ligne 002	49 880,62 €

b) Lotissement le Poteau

Le conseil municipal réuni sous la présidence de Mme Line Baudouin, Maire ;

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2023 et constaté les résultats ci-dessous ;
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement ;

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit :

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
RECETTES	34 710,60 €	1 180,16 €
DEPENSES	34 710,60 €	1 180,16 €
RESULTAT	0,00 €	0,00 €

Résultat d'exécution du budget

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement = crédit au compte 1068 exercice	Résultat de l'exercice = Recettes - dépenses (sans excédent ni déficit reporté) Année 2023	Résultat de clôture = résultat de l'exercice + résultat antérieur 2023	Restes à réaliser dépenses en 2023	Restes à réaliser recettes en 2023	Calcul si besoin de prélèvement (déficit)	Prélèvement à faire sur l'excédent de fonctionnement = crédit du compte 1068 de l'exercice suivant 2024	Excédent de fonctionnement restant à reporter sur l'exercice suivant 2024
INVESTISSEMENT	0,00 €		0,00 €	0,00 €			0,00 €	0,00 €	
FONCTIONNEMENT	0,00 €		0,00 €	0,00 €				0,00 €	0,00 €
		0,00 €	0,00 €	0,00 €					

BUDGET 2024

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
Ligne 001		Ligne 001	
RAR dépenses	0,00 €	RAR recettes	0,00 €
		Compte 1068	0,00 €

FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
Ligne 002		Ligne 002	

Pour copie conforme au registre.

Le Maire, Line BAUDOUIN